

15èmes Assises Pédagogiques de l'EPS et du sport scolaire à Nantes, 2 jours de débat et de pratiques !

L'axe principal de ces deux jours sera l'égalité.

Cette question sera traitée à la fois lors des deux conférences qui vous seront proposées et lors des ateliers de pratique.

Lors de la conférence animée le jeudi matin par Claire Debars et Claire Pontais, la question de l'égalité homme/femme dans le sport mais aussi en EPS sera traitée. Entre autre, quels sont les écueils empêchant les femmes de pratiquer les activités physiques et sportives au même titre que les hommes ?

Lors de la seconde conférence le vendredi matin animée par Sylvaine Duboz et Julien Gout sera traitée prioritairement la question du genre dans les APSA proposées en EPS. La danse : pour les filles ? Le futsal : pour les garçons ?

Quelques pistes seront explorées lors des ateliers de pratique le jeudi et le vendredi après midi :

- Peut-on ou doit-on aborder de la même manière l'animation d'une APSA pour les filles et les garçons ?
- Une fille est-elle plus sensible aux activités d'épreuve qu'aux activités de compétition ?
- Entrer par la compétition est-il un frein pour une fille ?
- Est-ce à penser que la fille est moins compétitive que le garçon ?

Action et Réflexion

Basket-Ball

Danse

Badminton

Tennis de table

Escalade



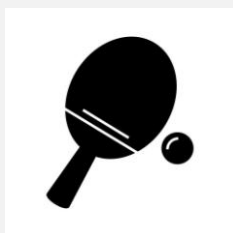
Déroulement des assises pédagogiques – 4 et 5 mai 2023

Date	Thème de débat	Nos invités	
Accueil Jeudi 4 mai 9h00			
Présentation des assises par le SNEP Académique à partir de 9h40			
Jeudi 4 mai – 10h à 12h UFR STAPS de Nantes	Egalité en EPS et sport	Claire Pontais et Claire Debars	Claire Pontais : membre de la revue Contre-pied, ancienne secrétaire nationale du SNEP FSU. Claire Debars : professeure à l'UFR STAPS de Montpellier. Membre de la revue Contre-pied.
Jeudi 4 mai – 14h à 17h Vendredi 5 mai – 14h à 17h UFR STAPS de Nantes	Ateliers de pratique	Tennis de table – Jérôme Visioli	Université de Rennes 2, membre du centre EPS et société. A coordonné l'écriture du contre-pied tennis de table.
		Badminton – Claire Sackepey	Académie de Dijon - Gred du SNEP FSU.
		Basket-ball – Aline Boudard	Académie de Dijon - A participé aux programmes alternatifs du SNEP FSU.
		Danse – Sylvaine Duboz	Retraité - A participé aux programmes alternatifs du SNEP FSU et membre de la revue Contre-pied.
		Escalade – Lionel Logerot	Professeur d'EPS au SUAPS de Nantes et intervenant à l'UFR STAPS de Nantes.
Vendredi 5 mai 10h à 12h UFR STAPS de Nantes	Les APSA sont elles genrées ?	Sylvaine Duboz et Julien Gout	Sylvaine Duboz : Retraité - A participé aux programmes alternatifs du SNEP FSU et membre de la revue Contre-pied. Julien Gout : Responsable de la formation Futsal fille au niveau national de la FFF. Professeur d'EPS.



15e assises pédagogiques de NANTES
Le jeudi et vendredi 4 et 5 mai à l'UFRSTAPS de
Nantes

Le Sport, l'EPS, la part des filles



ATTENTION : Inscription jusqu'au 5 avril inclus.

RAPPEL : pour s'inscrire : donner à son chef d'établissement la demande de congé pour formation syndicale / prévenir à s2-85@snepfsu.net l'activité choisie.

Rappel règle :

- Les collègues syndiqués seront prioritaires sur le choix de leur activité.
- Pour les collègues non syndiqués, **merci de donner un ordre de priorité** au niveau du choix des APSA. Nous vous ferons un retour une fois les inscriptions terminées après le 5 avril.

CE CONGE EST DE DROIT

- ✓ Il ne peut pas être comptabilisé au même titre que les autorisations d'absence.
- ✓ **MODELE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (page ci-dessous). Demande à envoyer au Recteur (ou au directeur de service) PAR VOIE HIERARCHIQUE.**
- ✓ Votre chef d'établissement ne peut pas émettre un avis défavorable et doit transmettre votre demande au Recteur (veillez à ce qu'il le fasse).
- ✓ Respectez les délais : demande faite au recteur au plus tard 1 mois avant le stage.

Date LIMITE POUR CE STAGE : **(1) le 05 avril 2023**

"A défaut de réponse expresse (du Recteur) au plus tard le 15ème jour qui précède le début du stage, le congé est réputé accordé" (Art.3 du décret n°84.474 du 15 juin 1984)

Si vous avez des doutes sur votre participation, posez votre demande, il sera temps d'annuler par la suite.

- ✓ Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.
(1) SI VOUS ÊTES HORS DÉLAIS, PAS D'AUTOCEASURE, faite tout de même la démarche. Dans ce cas, envoyez en plus de la voie hiérarchique une copie de votre demande de congé directement au rectorat avec la mention : "copie transmise directement vu l'urgence, original suit par voie hiérarchique".

Merci de prévenir impérativement de votre présence à s2-85@snepfsu.net

